



DEFENSE-CGC

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DE L'ENCADREMENT CIVIL DU MINISTERE DE LA DEFENSE
60 Boulevard du Général Martial Valin – CS21623 – 75509 Paris Cedex 15

BULLETIN D'ADHESION OU DE RE-ADHESION / ANNÉE :

Votre correspondant DEFENSE-CGC ci-dessous vous indiquera l'adresse de retour du bulletin d'adhésion accompagné du règlement.

à défaut : DEFENSE-CGC, Jean-Patrice CIESLARCZYK, DETACHEMENT SIMMAD, BP 40772, 82077 Montauban cedex
05 63 91 37 37 / 06 48 29 70 20 // tresorier@defense-cgc.fr

Renseignements obligatoires pour le suivi de votre dossier, l'édition de votre carte d'adhérent(e) et de votre reçu fiscal en fin d'année

NOM (EN MAJUSCULES) :		NOM DE JEUNE FILLE :	
PRENOM :			
CORPS / REGIME :	GRADE :	ÉCHELON : DEPUIS LE :/.../...
Êtes-vous conditionnant(e) pour un changement de corps (C) et/ou de grade (G) ? : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> G			
COORDONNEES PROFESSIONNELLES (NE PAS REMPLIR POUR LES RETRAITÉS)			
NOM ET LOCALISATION DE VOTRE ORGANISME D'EMPLOI :		SERVICE :	
		TELEPHONE :	
ADRESSE COURRIEL : (INTRADEF OU INTERNET)	@		
COORDONNEES PERSONNELLES			
ADRESSE POSTALE :			
DATE DE NAISSANCE :	/ /	LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE COURRIEL : (INTERNET)	@		
TELEPHONE (FIXE OU PORTABLE):			
MONTANT DE VOTRE COTISATION ANNUELLE ¹ :	€	CONJOINT(E) ADHERENT(E) (NOM ET PRÉNOM) :	
TYPE DE PAIEMENT ² (COCHEZ VOTRE CHOIX CI-DESSOUS) :		Date et Signature	
Chèque(s) (1 à 3) : <input type="checkbox"/> C1 (1 chèque)			
(libellé(s) à l'ordre de DEFENSE-CGC ; indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque) <input type="checkbox"/> C2 (2 chèques)			
<input type="checkbox"/> C3 (3 chèques)			
Prélèvement(s) bancaire(s) (1 à 3) : <input type="checkbox"/> P1 (avril)			
(remplir le mandat de prélèvement et joindre un RIB/RICE/RIP) <input type="checkbox"/> P2 (avril/juillet)			
<input type="checkbox"/> P3 (avril/juillet/octobre)			

Cadres réservés aux gestionnaires DEFENSE-CGC :

TER :	BDD :	SECTION SYNDICALE :	VISA ST :
CMG :			

V 15-11-17/JPC

¹ : Voir avec le correspondant local ou territorial DEFENSE-CGC. Votre cotisation basée sur l'année civile est exigible au 1^{er} janvier de chaque année ; elle ouvre droit à un crédit d'impôt sur le revenu des deux tiers de son montant, ce qui en réduit considérablement le coût réel.

² : Le prélèvement bancaire n'est pas autorisé pour les nouveaux adhérents de l'année N (ils peuvent le choisir mais à partir de l'année N+1)